



ÉDUCATION DES ADULTES DERNIER RAPPEL — VÉRIFICATION DES LISTES

— EDA Vous avez **jusqu'à midi le mercredi 15 mai 2024** pour soumettre votre formulaire de contestation dans le cadre de l'opération de vérification des listes de priorité d'emploi, de rappel et d'élargissement de champs. Pour plus de détails, consultez l'info-lettre expédiée à votre courriel le 22 avril dernier.

MANIFESTATION RIPOSTE PRO-CHOIX

Une manifestation anti-choix est prévue à Québec le 1^{er} juin prochain. Les organisations féministes et la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) souhaitent que le contre-discours pour le libre-choix y raisonne fortement et que notre message soit entendu : il n'est pas question de reculer sur le droit à l'avortement et sur le libre-choix des femmes. Ainsi, des autobus au départ de Montréal sont prévus. Pour vous inscrire et réserver votre place dans la délégation de militantes et militants de la FAE, vous devez remplir ce [formulaire](#) **avant 15 h le 15 mai**. La manifestation se tiendra au parc de la Francophonie de 11 h 45 à 14 h. Les autobus quitteront Montréal en matinée et seront de retour de Québec en fin d'après-midi.

RETOUR SUR LE CF — PARTIE 1

ÉCOLE ENSEMBLE

La Fédération autonome de l'enseignement a présenté au Conseil fédératif (CF) une analyse du *Plan pour un réseau scolaire commun* d'École ensemble. Ce plan a été présenté par Stéphane Vigneault aux personnes déléguées de l'Alliance lors d'une APD et aux participants du dernier camp syndical de la FAE et a été abordé par Anne-Marie Boucher, lors de la conférence d'ouverture de notre dernier colloque. Ils sont respectivement président et vice-présidente d'École ensemble.

Les effets de l'école à trois vitesses (école privée, projets particuliers sélectifs et classe ordinaire des écoles publiques) sur la composition de nos classes ne sont plus à démontrer. Au Québec, au secondaire, c'est 21 % des élèves qui fréquentent l'école privée. À Montréal, ce pourcentage s'élève à 39 %. Au total, entre 45 % et 50 % des élèves seraient soit au privé soit dans un projet pédagogique particulier au public, l'autre moitié des élèves fréquentant une classe dite ordinaire. Ce taux doit être considérablement plus élevé à Montréal. En plus de l'effet sur notre quotidien, les élèves en souffrent aussi. Les statistiques du taux de diplomation et de proportion d'élèves HDAA dans ces voies différentes sont très éloquentes. L'égalité des chances fait partie des valeurs fondamentales de la FAE depuis ses débuts. C'est pourquoi elle a adopté, au fil du temps, des positions concernant le financement des écoles privées et les projets pédagogiques particuliers.

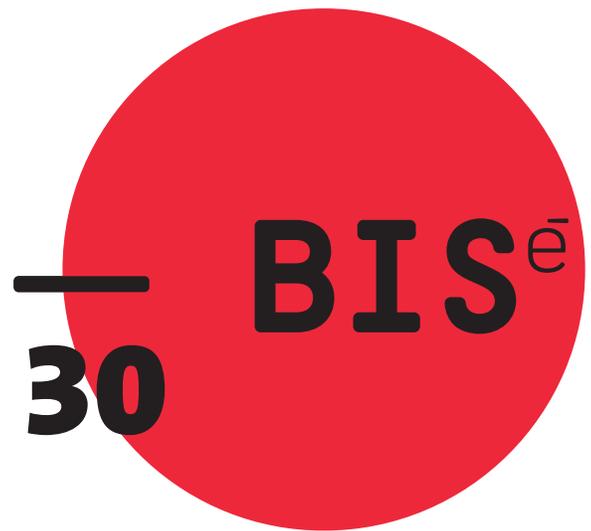
Le plan d'École ensemble a pour objectif de limiter les inégalités de traitement entre les élèves québécois et de mettre fin au « magasinage » d'écoles. L'objectif ultime est de faire pression sur le gouvernement pour qu'il mette fin à l'école à trois vitesses. Dans son analyse, la FAE met en lumière certaines limites de ce plan, dont plusieurs n'ont en fait pas été développés par École ensemble. La FAE a donc proposé au CF de prendre de nouvelles positions au sujet de l'école à trois vitesses, tout en n'appuyant pas un projet en particulier.

Cependant, bien que le plan comporte certaines failles, le Conseil d'administration de l'Alliance et les membres de sa délégation au CF sont d'avis qu'il est souhaitable de joindre notre voix à l'École ensemble et aux organisations qui appuient le plan, afin que nous puissions l'améliorer et

comblent les failles. Parmi les personnes qui appuient ce plan, on compte mesdames Louise Arbour, Françoise David et Pauline Marois, et monsieur Guy Rocher, qui y voit *le projet le plus cohérent pour revenir à l'intention du rapport Parent et enfin régler le problème* [de l'école à trois vitesses]. Si nous désirons réellement mettre fin à ce système d'éducation inégalitaire qui a des impacts majeurs sur la composition de nos classes, nous devons faire partie de la solution et poser des actions concrètes. C'est pourquoi nous avons proposé de mandater la FAE afin qu'elle approche le mouvement École ensemble pour identifier conjointement des solutions aux principales failles soulevées dans le plan actuel, en vue de l'appuyer publiquement dans le but de régler l'enjeu de l'école à trois vitesses au Québec. Notre proposition et celles présentées par le Comité exécutif (CE) et certains syndicats affiliés afin d'enrichir nos positions actuelles à ce sujet ont été adoptées à l'unanimité. Les voici.

- Que le CF demande à la FAE de revendiquer que les établissements d'enseignement privés déjà existants qui le désirent puissent s'associer avec le réseau public ou s'intégrer au réseau public avec leurs personnels dans le respect de leurs droits et de ceux qui les accueillent, et ce, dans la mesure où ces écoles répondent à la mission et aux besoins du réseau public.
- En complément avec les 17 orientations relatives aux projets pédagogiques particuliers, que le CF affirme l'importance du respect de l'autonomie professionnelle dans l'implantation et la mise en œuvre des programmes pédagogiques particuliers.

Suite en page 5.



FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

LISTE DE PRIORITÉ — ENTREVUES D'INFORMATION ET DE VÉRIFICATION

— FGJ

Les entrevues d'information ou de vérification ont lieu, cette année, **du jeudi 16 mai au mercredi 22 mai 2024**. Les personnes de la liste de priorité ont reçu, sauf erreur, un courriel de la part du CSSDM, expliquant la procédure à suivre pour s'inscrire à ces entrevues. La période d'inscription est donc déjà amorcée et se terminera à 9 h ce lundi 13 mai. Si vous dépassez ce moment, vous devrez attendre une autre année avant de pouvoir réaliser l'entrevue.

Aux fins de rappel, ces entrevues sont obligatoires pour obtenir des contrats dans certains types de classes, pour des classes spécialisées par exemple, et certains programmes (alternatif, international, etc.). Pour les entrevues d'information, l'employeur vous demandera de prendre connaissance, via un formulaire en ligne, des particularités associées aux programmes en question et d'attester que vous avez bien lu et compris l'information. En complément, on pourrait vous inviter à participer à une séance d'information virtuelle. Pour les entrevues de « vérification », auxquelles vous êtes inscrits sur SAI, le CSSDM vous contactera pour une

ou des entrevues téléphoniques avec les directions d'écoles concernées. Lors de ces entrevues, comme le nom l'indique, les directions vérifieront entre autres si vous possédez une expérience pertinente pour travailler auprès d'une catégorie d'élèves particulière (spectre de l'autisme, par exemple). Toutefois et exceptionnellement pour l'année 2024-2025, uniquement pour le personnel enseignant en adaptation scolaire, le CSSDM a décidé de surseoir aux entrevues de vérification suivantes :

- Trouble du développement du langage – écoles régulières ;
- Trouble du spectre de l'autisme – écoles régulières ;
- Trouble du spectre de l'autisme – écoles Irénée-Lussier et de l'Étincelle ;
- Psychopathologie – milieu hospitalier ;
- Troubles graves d'adaptation – écoles Charles-Bruneau, Espace-Jeunesse, Dominique-Savio, Henri-Julien et de la Lancée ;
- Troubles graves d'apprentissage et troubles associés (DGA-TA).



● Élise Longpré, conseillère

ÉDUCATION DES ADULTES

CONFECTION ET RÉPARTITION DES TÂCHES — AFFECTATIONS ET MUTATIONS

— EDA

Le guide syndical intitulé *Affectations et mutations à l'EDA* a été mis à jour. Ce guide présente le processus de sécurité d'emploi pour les enseignantes et les enseignants réguliers (permanents et en voie de permanence) et explique le mécanisme complet de confection et de répartition des tâches dans ce secteur, incluant la détermination des critères généraux de répartition des fonctions et responsabilités.

PRINCIPALES DATES À RETENIR POUR LA SÉCURITÉ D'EMPLOI :

- **17 juin 2024** : date limite pour les demandes de retour au centre d'origine pour les enseignantes et enseignants déclarés en surplus.
- **20 juin 2024** : date limite pour la remise des tâches individuelles.

NOTE : Les informations doivent être suffisamment précises pour que l'enseignante ou l'enseignant soit en mesure de prendre une décision éclairée quant à sa sécurité d'emploi (demande de désistement ou de mutation libre).

- **25 juin 2024** : date limite pour l'envoi des formulaires de demande de désistement et de mutation libre. L'enseignante ou l'enseignant doit conserver une copie de son formulaire et, comme indiqué au bas de la page, la direction doit le faire parvenir au Service de la gestion des personnes et du développement des compétences (SGPDC), bureau de la dotation à l'attention de madame Leïla Nouali, par courrier interne (512000) ou par courriel : noualile@csdm.qc.ca.

À VENIR : Les enseignantes et enseignants en surplus et ceux ayant fait une demande de désistement ou de mutation libre **recevront une invitation Teams de la part du CSSDM, d'ici le 30 juin 2024**, pour participer à la préassemblée. Lors de la préassemblée, les enseignantes et enseignants en surplus d'affectation et ceux qui se sont désistés de leur poste seront invités à choisir un nouveau poste selon leur rang de priorité (du plus ancien au moins ancien, toutes spécialités confondues). Par la suite, le personnel enseignant ayant fait une demande de mutation libre pourra exercer son choix de poste selon son rang. Les enseignantes et enseignants pourront consulter la plaquette de postes via Adagio dans la section *Nouvelles*.



● Chantal Forcier, conseillère

RAPPELS — ÉDUCATION DES ADULTES

REPORT DE VACANCES

Les enseignantes et enseignants réguliers qui souhaitent travailler à leur centre durant la session d'été doivent faire leur demande **au plus tard le 24 mai 2024** en remplissant le formulaire prévu à cet effet. Ce formulaire est disponible dans Adagio, à l'adresse suivante : <https://gestion-personnes.csdm.qc.ca/files/form-report-de-vacances2024-2025-1.pdf>. Pour plus de détails, consulter le *BIS* numéro 28.

ASSEMBLÉE DE PLACEMENT SESSION D'ÉTÉ 2024

Nous vous rappelons que vous avez **jusqu'à 23 h 59 le vendredi 24 mai 2024** pour remplir le questionnaire sous l'onglet *Ma Fiche signalétique* sur SAI (sai.csdm.qc.ca) pour participer à l'assemblée de placement d'été. Cette assemblée se déroulera en mode virtuel (SAI) du mercredi 12 juin 2024 (00 h 01) au jeudi 13 juin 2024 (23 h 59), l'affectation aura lieu le 14 juin 2024. Pour plus de détails, consultez le *BIS* numéro 28.



● Chantal Forcier, conseillère

FORMATION PROFESSIONNELLE

VÉRIFICATION DES LISTES DE PRIORITÉ D'EMPLOI ET DE RAPPEL

—FP L'opération de vérification des listes préliminaires de priorité d'emploi et de rappel pour les profs non réguliers débutera le 15 mai prochain et se poursuivra jusqu'au lundi 27 mai. Le CSSDM transmettra aux centres les listes devant être affichées. Encore cette année, ces listes pourront également être consultées sur le site Adagio dans la section **NOUVELLES** (première page). À noter qu'elles ne sont plus envoyées par la poste par l'Alliance.

L'Alliance fera parvenir par voie électronique à chaque personne concernée les renseignements nécessaires pour pouvoir procéder à la

vérification des informations apparaissant sur les listes de l'employeur. Cette année, si les informations inscrites sur les listes provisoires sont inexactes ou si votre nom devait y apparaître, mais n'y est pas, vous devez remplir ce [formulaire de contestation](#), et ce, au plus tard à **23 h 59 le dimanche 26 mai**. Il est très important de faire parvenir, dans les délais, toute demande de correction à l'Alliance, puisque c'est elle qui doit ensuite les transmettre au CSSDM. Une fois les listes officielles produites, il n'est plus possible d'y apporter des corrections en cours d'année.



Vincent Hamel Davignon, conseiller

LOCK-OUT CHEZ VIDEOTRON

Les travailleuses et travailleurs de Vidéotron traversent une difficile ronde de négociation pour le renouvellement de leur convention collective. Ils se battent contre le recours à la sous-traitance et la délocalisation des emplois outremer. Là serait le principal point de litige entre les parties négociatrices. Ils ont été sauvagement mis en lock-out par Pierre-Karl Péladeau et la haute direction de Québecor. Les quelque 200 travailleuses et travailleurs du Syndicat des employé(e)s de Vidéotron Ltée, SEVL-SCFP-2815 sont dans la rue depuis plus de 6 mois et n'ont reçu qu'une seule offre patronale en 14 mois de négociation.

Il y a quelques mois, c'était nous qui étions dans la rue à lutter pour de meilleures conditions de travail. Nous avons reçu de multiples appuis de nos consœurs et confrères pendant la durée de notre conflit de travail. C'est à notre tour de démontrer notre soutien. Solidarité avec nos camarades *lockoutés* de Vidéotron !

Élyse Bourbeau, vice-présidente
Alexis Richard, conseiller



FORMATION AEIQ



© Alliance



La troisième édition de la formation offerte par l'Alliance à l'Association des enseignants immigrants du Québec (AEIQ) a eu lieu le 27 avril dernier. Le thème de cette année a mis en lumière l'importance de la représentativité ethnique au sein de la structure syndicale. Deux personnalités issues de minorités visibles et engagées dans le milieu syndical, Ramatoulaye Diallo, du Conseil central du Montréal métropolitain CSN, et Marc-Édouard Joubert, du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain, ont pris part à une conférence pour partager leur expérience, leur parcours, ainsi que les divers obstacles et enjeux liés à leur identité raciale auxquels ils ont fait face dans leur engagement syndical. Ramatoulaye et Marc-Édouard ont présenté leur vision d'un syndicalisme militant et inclusif, avant de conclure, en exposant aux enseignantes et enseignants présents, l'importance de l'implication dans leur structure syndicale respective.

L'Alliance tient à remercier Sofia Derbali, de l'école St-Grégoire-le-Grand siégeant au Comité sur les réalités des personnes autochtones et racisées (CRPAR) de l'Alliance, Patrick Bydal, vice-président à la vie politique de la FAE, et Prosper Ngugang, président de l'AEIQ pour leur contribution et leur présence à l'événement.



● **Martin Leclerc, secrétaire-trésorier**

Élection ²⁰24

Du 22 au 29 mai

VOTONS.

SOIRÉE ÉLECTORALE

Dans le cadre de son mandat, celui d'organiser les élections des membres du Conseil d'administration de l'Alliance, le Comité d'élection entend déployer les efforts nécessaires pour augmenter le taux de participation et faire connaître les personnes candidates. C'est avec ces objectifs en tête que les membres du Comité sont heureux de vous convier à une soirée électorale. Elle se tiendra **le 16 mai prochain, dès 17 h 30**, à l'amphithéâtre de l'école secondaire Lucien-Pagé.

Chacune des personnes candidates bénéficiera d'un temps de présentation pour faire connaître son parcours ainsi que ses intérêts pour un poste de membre du Conseil d'administration de l'Alliance. La présentation sera suivie d'une période de questions au cours de laquelle chaque candidate et candidat se verra être interpellé(e) à plusieurs reprises. Les questions proviennent à la fois du Comité d'élection et des membres de l'Alliance. Un verre de l'amitié terminera la soirée électorale. Entre-temps, nous vous invitons à visionner [les courtes capsules vidéo](#) produites par le Comité d'élection. Celles-ci vous permettront d'apprendre à connaître les personnes candidates à un poste du Conseil d'administration de l'Alliance.



● **Alexis Richard, conseiller**

APPARTENANCE À DES GROUPES MINORITAIRES

Le Centre de services scolaire de Montréal procède présentement à l'opération d'auto-déclaration de l'appartenance à des groupes minoritaires de l'ensemble de son personnel, incluant les enseignantes et enseignants. Cet exercice s'inscrit dans le cadre de la [Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics](#), qui oblige les employeurs à mettre sur pied un [programme d'accès à l'égalité en emploi](#) (PAÉE). Un tel programme permet de garantir un milieu de travail équitable, diversifié, inclusif et exempt de discrimination.

L'un des objectifs des PAÉE est d'assurer une représentation équitable des personnes issues des groupes minoritaires en matière d'emploi. Les groupes visés par cette loi sont les femmes, les personnes autochtones et métisses, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes ayant un handicap. Le Comité sur les réalités des personnes autochtones et racisées (CRPAR) et l'Alliance invitent les enseignantes et enseignants issus de ces groupes à remplir le questionnaire afin que nous puissions également bénéficier des statistiques provenant de l'exercice, qui serviront à orienter nos mandats dans ce domaine.



● **Martin Leclerc, secrétaire-trésorier**

RAPPEL — SOUPER-CONFÉRENCE MILITANT SUR L'ENVIRONNEMENT

L'événement se tiendra **le mardi 28 mai 2024**, aux bureaux de l'Alliance. Le souper sera servi dès 17 h 30, la conférence débutera à 18 h 30. Seules les personnes inscrites pourront prendre part à la soirée. Les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le lundi 20 mai 2024** en utilisant ce [formulaire](#). Faites vite, car les places sont limitées!

● **Élyse Bourbeau, vice-présidente**
Alexis Richard, conseiller



17 MAI : JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

LUTTONS CONTRE
LE RECU DES
DROITS LGBTQ+.

Le 17 mai 1990 fut un jour historique pour de nombreuses personnes de la communauté LGBTQ2S+ parce que, enfin, leur réalité n'était plus considérée comme une maladie mentale. C'est pourquoi, tous les 17 mai, nous soulignons la Journée internationale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie. Cette année, le thème de la journée est *Dénoncer les idées dépassées*.

Des affiches rappelant cette journée ont été envoyées dans les établissements. La campagne trace des parallèles entre les reculs vécus actuellement en lien avec les droits des personnes LGBTQ2S+ et les moments les plus sombres de notre histoire. Les bannissements de livres, les thérapies de conversion, les reculs législatifs et la violence visant les personnes de la communauté refont surface et nous rappellent que l'histoire est condamnée à se répéter si nous ne poursuivons pas les efforts d'éducation et de revendication. Dans plusieurs provinces et états américains, des lois viennent éliminer les droits des jeunes trans et limiter, voire interdire, la présence de contenus LGBTQ2S+ dans les cours d'éducation à la sexualité. Les personnalités ouvertement homophobes sur les réseaux sociaux exercent une influence de plus en plus grande. La conséquence de tout ça ? Un [article récent](#) rapportait une hausse des incidents homophobes dans les écoles.

Rappelons que la Fédération autonome de l'enseignement exige depuis plusieurs années que les luttes de la communauté LGBTQ2S+ soient enseignées systématiquement en histoire et que plus de contenu soit présent et exigé, notamment dans les manuels scolaires. Une pétition en ce sens a même été déposée l'automne dernier, pétition qui a reçu un accueil froid de la part du gouvernement caquiste. Heureusement, de nombreuses ressources existent pour aborder la question en classe.

Le site [A comme Allié.e.s](#) propose plusieurs planifications adaptées au préscolaire, au primaire et au secondaire et offre une large bibliographie d'ouvrages à propos des personnes LGBTQ2S+ et sur la lutte aux stéréotypes de genre. De plus, notre collègue Annie-Sara Lemieux McLure, enseignante à l'école Saint-Anselme et membre du Comité LGBTQ2S+ et allié.e-s, a monté ce super [tableau Padlet](#) regroupant une foule de ressources sur la question. Enfin, si vous ne vous sentez pas outillés pour vous-même parler de ce sujet, il y a toujours le [GRIS](#) qui offre à longueur d'année la possibilité de faire dans vos classes une présentation-témoignage animée par des bénévoles formés.

N'oubliez pas de participer encore une fois cette année au Défi des personnes alliées. Vous pouvez notamment prendre une photo d'équipe le 17 mai en affichant le drapeau arc-en-ciel ou en arborant l'autocollant du Défi des personnes alliées envoyé par la FAE. [Tous les détails ici](#). Le 17 mai demeure toujours d'actualité et nos collègues de la communauté LGBTQ2S+ ont toujours besoin de cette marque de soutien, en ce jour et le reste de l'année !



●
Élyse Bourbeau, vice-présidente

SUIVI DU CF — PARTIE 1 (SUITE)

- Que le CF mandate la FAE pour mener des travaux de recherche, d'analyse et de réflexion sur les inégalités socioéconomiques et leurs impacts sur les élèves défavorisés, ainsi que sur les mesures et moyens pour assurer à ces élèves un parcours scolaire équitable.
- Que le CE étudie la possibilité de soumettre au Congrès 2025 le sujet suivant : *Demande au gouvernement de nommer une commission des États généraux sur l'éducation*.
- Que le CF mandate la FAE de revendiquer que les établissements privés déjà existants qui ne désirent pas s'associer au réseau public ou intégrer le réseau public ne reçoivent plus de fonds publics ni directement, ni indirectement.



Nous voulons que ça bouge ? Il faut aller plus loin.

●
Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente

N'oubliez pas de COMMANDER LE VÔTRE !

MON
APPM 20²⁴/₂₅
AGENDA DU PARFAIT PROF MILITANT

FORMULAIRE DE COMMANDE :
alliancedesprofs.qc.ca/nos-communications/mon-appm

LIVRAISON DANS LES ÉTABLISSEMENTS :
SEMAINE DU 17 JUIN 2024.